

# **MAIRIE DE BRUNIQUEL**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2024**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Mme SOULIÉ Christiane.

**Le vingt - sept juillet deux mille vingt-quatre à dix heures trente minutes**

**Étaient présents :** Mme Christiane SOULIÉ, Mme Patricia CÔME, M. Didier CAVALLI, Mme ARMAND Roseline, M. DAURE Roland, Mme BUADES Danièle, M. COMBALBERT Joël, Mme DANGLA Evelyne, M. MERCIÉ Christian, M. SOLEIL Jean-Michel.

**Absents excusés :** M. Sébastien BASSE, M. BOSC Olivier, Mme DAVOULT Florence, Mme GRIMAL Chantal, Mme POURRIOT Ophélie

**Secrétaire de séance :** Mme Patricia CÔME

### **OBJET : DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE** (ARTICLE L332-23 1° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE)

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal, qu'en raison de l'augmentation d'élèves à l'école maternelle de la collectivité, il conviendrait de créer 2 emplois non permanents à temps non complet et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant à l'emploi.

Madame le Maire propose d'inscrire au **Tableau des Emplois** annexé au budget :

Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail
Du 29/08/2024 au 31/08/2025 (12 mois maximum sur 18 mois)	1	Agent territorial spécialisé école maternelle	ATSEM	20h annualisées
Du 29/08/2024 au 04/07/2025 (12 mois maximum sur 18 mois)	1	Agent technique	Agent d'entretien des écoles	15h annualisées

**Les membres du conseil après avoir délibéré à l'unanimité : ACCEPTENT** les propositions ci-dessus ; **CHARGENT** le Maire, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer le contrat et les éventuels avenants ; **DISENT** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

### **Questions diverses :**

Réflexion sur la loi APER : accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023

Ont signé les Conseillers Municipaux présents :

SOULIÉ Christiane, Maire

BASSE Sébastien, 1er adjoint **ABS donnant pouvoir à Jean-Michel SOLEIL**

COME Patricia, 2e adjoint

CAVALLI Didier, 3e adjoint

BOSC Olivier **ABS donnant pouvoir à Christiane SOULIÉ**

BUADES Danièle

DAURE Roland

MERCIÉ Christian

POURRIOT Ophélie **ABS donnant pouvoir à Roseline ARMAND**

ARMAND Roseline

COMBALBERT Joël

DANGLA Evelyne

SOLEIL Jean-Michel

GRIMAL Chantal **ABS donnant pouvoir à Didier CAVALLI**

DAVOULT Florence **ABS donnant pouvoir à Patricia CÔME**